Grand Poitiers Communauté urbaine

URBANISME

PLUi40 : participez à l'une des 8 réunions pul "Comment aménager Grand Poitiers demain '

Du 31 janvier au 2 avril, venez participer à un temps d'informations et d'échanges pour découvrir l'état des orientations stratégiques du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).

Publié le 15 janvier 2024

Les premières réunions publiques du PLUi

Venez participer à un **temps d'informations et d'échanges** pour découvrir **l'état des lieux du territoire** et les **orientations stratégiques du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)** grâce à une présentation interactive sous la forme d'un quiz.

Rendez-vous :

- **Le mercredi 31 janvier à Montamisé**
  - *Horaire : de 18h à 20h*
  - *Lieu : Maison de la Forêt, Grand Recoin, Montamisé*
- **Le lundi 12 février à Buxerolles**
  - *Horaire : de 18h à 20h*
  - *Lieu : salle des Castors, avec des Castors à Buxerolles*
- **Le mardi 13 février à Chauvigny**
  - *Horaire : de 18h à 20h*
  - *Lieu : salle de la Poterie, avenue de la Vienne*
- **Le mardi 12 mars à Chasseneuil-du-Poitou**
  - *Horaire : de 18h à 20h*
  - *Lieu : salle des Écluzelles, rue Leclanché*
- **Le mercredi 13 mars à Coulombiers**
  - *Horaire : de 18h à 20h*
  - *Lieu : salle socioculturelle, 1 place du champ de Foire*
- **Le mardi 19 mars à Sèvres-Anxaumont**
  - *Horaire : de 18h à 20h*
  - *Lieu : maison des Sadébriens, 15 route de Bignoux*
- **Le mercredi 20 mars à Poitiers**
  - *Horaire : de 18h à 20h*
  - *Lieu : centre Socioculturel des 3 Cités, 1 place Léon Jouhaux*
- **Le mardi 2 avril à Ligugé**
  - *Horaire : de 18h à 20h*
  - *Lieu : salle Jean-Monnet, 33 Grand rue*

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

C'est **un document de planification stratégique à l'échelle de Grand Poitiers Communauté urbaine** . Il a pour objectif de définir les grandes orientations du projet politique d'aménagement pour les dix prochaines années **dans le respect du développement durable** .

Le PLUi réglementera le **droit des sols des 40 communes de Grand Poitiers** , à l'échelle de la parcelle, publique ou privée (hors secteurs sauvegardés). Il sera opposable aux demandes d'autorisation d'urbanisme (permis d'aménager, permis de construire, permis de démolir, déclaration préalable) et de certificats d'urbanisme.

Vous souhaitez en savoir plus ? Consultez la rubrique sur le sujet (https://www.grandpoitiers.fr/grands-projets/plui40)

.

GRAND POITIERS
84, rue des Carmélites
86 000 Poitiers
Tel : 05 49 52 35 35
HORAIRES :
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30